

NOTE AUX GROSSISTES

Objet : Passation des commandes via la plateforme

Chers grossistes,

Nous tenons à vous informer que des modifications vont être apportées aux limites horaires de passation des commandes à partir du 01 Mars 2023. Ces modifications vont être mises en place pour mieux répondre à vos besoins et optimiser nos prestations.

Les limites horaires de passation des commandes seront les suivantes :

- * A partir du 1^{er} Mars 2023 : du Lundi au Vendredi : 11h : 30min au lieu de : 12h
- * Pour le mois de Ramadan et la séance unique : du Lundi au Vendredi : 11h du matin

Merci de bien vouloir prendre en considération ces changements et à les respecter à partir du 1^{er} Mars 2023.

Nous tenons à préciser que ces changements n'affecteront en rien la qualité de nos services, et nous sommes convaincus qu'ils nous permettront de mieux vous servir.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

LE PHARMACIEN RESPONSABLE

La Pharmacie Centrale de Tunisie
Mohamed AZZA
Direction Commerciale
Pharmacie